

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 232 774 635 €.
Siège social : 70, rue Balard, 75015 Paris.
481 043 040 R.C.S. Paris.

Avis rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* le 02 octobre 2017 (bulletin n° 118 affaire n° 1704669)

Les actionnaires de la société Eutelsat Communications sont priés de prendre note d'une erreur dans l'avis de réunion valant avis de convocation paru sous les références rappelées ci-dessus :

Ainsi la résolution n° 3 est à lire comme suit :

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport, de la clause de non-concurrence conclue entre la Société et Monsieur Yohann Leroy et des conventions antérieurement approuvées par l'Assemblée générale qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Le reste de l'avis demeure inchangé.

1704781